

Crise conjoncturelle

Loi sur le chômage, une révision et vite!



Syndicalistes et anciens patrons savent ce qu'est le travail et sa valeur

Une des principales causes du chômage, affirmait il y a peu le directeur de l'Ofiamt, M. Jean-Luc Nordmann, est la loi sur le chômage. Preuve en est qu'en 1975, où la crise sévissait plus durement qu'aujourd'hui, le chômage n'entraînait pas en statistiques sauf dans les secteurs qui connaissent, conventionnellement, le système du chômage. C'est vrai que l'argument est un peu court. Mais, à l'approche des 200 000 chômeurs dûment répertoriés, il ne faut plus tergiverser. Tout le monde est d'accord, on ne saurait laisser un seul individu sans travail, donc sans ressources, ni sans l'aider à retrouver un emploi. Cette exigence de solidarité s'impose. Mais l'on ne saurait non plus demander à la communauté nationale, à tous les travailleurs actifs, d'être solidaires envers ceux qui détournent la loi de son but premier. La loi sur le chômage ne doit pas être une couverture sociale obtenue après quelques conditions objectivement remplies, laissant au

chômeur son appréciation personnelle sur le travail qu'il veut accepter. Des jeunes, en fin de scolarité, s'inscrivant au chômage, des jeunes ne travaillant pas parce qu'«ayant encore 8 mois de droit», des chômeurs se donnant le temps pour choisir un nouvel emploi, etc. Il n'y aurait que 10% d'abus, c'est déjà par centaines de millions qu'il faut calculer et c'est une atteinte grave à la réputation de 90% d'autres sans-travail, qui, eux, doivent bénéficier de l'aide sociale. On le constate à l'usage, une loi générale pour le Suisse n'est pas la bonne solution sans une application plus concrète sur le terrain. Il faut mobiliser d'anciens syndicalistes, d'anciens patrons pour traiter les dossiers comme dans les commissions paritaires. Eux savent ce qu'est le travail et sa valeur et sauront dénicher les abus de chômage. En attendant que les Chambres aillent vite en besogne avant la catastrophe.

Cinéma et télévision

Quelle place pour le Valais?

Une table ronde consacrée au thème «Une place pour le Valais dans l'industrie des mass média audiovisuels, du Cinéma et de la Télévision» se tiendra le jeudi 16 décembre dès 15 heures au Cinéma Capitole-Lux, à Sion. Cette rencontre est organisée par AFITEC (Association de financement Télévision et Cinéma) et ses partenaires en collaboration étroite avec l'Etat du Valais, SO-DEVAL et les Productions Crittin & Thiébaud SA. Le débat

sera suivi de la projection de «Grossesse nerveuse», de Denis Rabaglia, ainsi que du film «Enquête survoltée», de Claudio Tonetti. AFITEC s'est manifestée par une intense activité ces deux dernières années. A ce jour, elle a investi plus de 300 000 francs pour sept films fabriqués en synergie avec trente partenaires. Cela représente plus de 5 heures d'antenne sur les chaînes européennes et nord-américaines.

Du 9 au 12 juin 1994

Sierre à l'heure de la BD

La 11^e édition du Festival international de la Bande dessinée de Sierre battra son plein du 9 au 12 juin 1994 avec, comme thème principal, les femmes. Trois expositions leur seront d'ailleurs expressément consacrées. La première, sous le titre «Les Créatrices», s'intéressera au travail des artistes féminines de la BD en qualité de scénaristes, dessinatrices et coloristes.

d'Angoulême en co-production avec la BD'Sierre est une commande adressée à douze réalisatrices européennes. Cette 11^e édition de la manifestation sieroise aura René Hausman comme invité de marque. Quatre prix seront en outre octroyés. Le concours réservé aux nouveaux talents sera à nouveau mis sur pied. Quant aux enfants, ils pourront faire montre de leur talent



La BD à l'honneur en juin prochain à Sierre.

La deuxième présentera les «Héroïnes», très nombreuses à peupler l'univers de la bande dessinée. La troisième s'intitule «Vu». Cette exposition réalisée pour le prochain Salon de la BD

dans un concours spécialement organisé à leur intention. Le Grand Prix du Spectacle de Rue, les concerts et les 24 Heures de la Trottnette compléteront le programme de cette 11^e édition.

POPULATION DE MONTAGNE DU VALAIS ROMAND

Jeux olympiques en Valais

Le comité du Groupement de la population de montagne du Valais romand (GPMVR) a pris position en faveur de l'organisation des Jeux Olympiques en Valais. Selon le GPMVR, «le Conseil

d'Etat doit profiter de cette occasion pour augmenter la pression politique auprès de Berne afin que l'achèvement de l'autoroute et des routes d'accès aux vallées latérales se fasse dans les meilleurs délais».

Pour le président Dominique Sierro, «les autorités concernées sont invitées à définir au plus vite leur politique et à relever le plus grand défi de cette fin de millénaire».

p. 3

CHRISTOPHE ES-BORRAT

Le hockey dans le sang

Christophe Es-Borrat, de Val-d'Illiez, nourrit une véritable passion pour le hockey sur glace. Hélas, voici quelques années, ce jeune espoir a dû renoncer à son activité sportive favorite à

la suite d'un accident. Qu'à cela ne tienne! Christophe a persévéré et, même s'il ne joue plus, il évolue toujours dans l'univers du hockey sur glace, mais en qualité d'arbitre. Depuis 1987, Es-Borrat a

arbitré plus de 300 matches. Les relations entretenues avec les joueurs, les possibilités d'arbitrer en ligues nationales où la concurrence est vive, tels sont quelques-uns des points abordés en

p. 5

SOMMAIRE

Confiance!	3
Clin d'œil féminin	6
Promotions à l'UBS	7
Expo à Fully	8
Budget de Fully	8

VW
PORSCHE
Audi
AGENT GÉNÉRAL POUR LE VALAIS
GARAGE OLYMPIC
A. ANTILLE
SIERRE - SION - MARTIGNY

MONTHY - ST-MAURICE - SIERRE DE MARTIGNY A SION VILLE DE MARTIGNY

L'étiquette autocollante

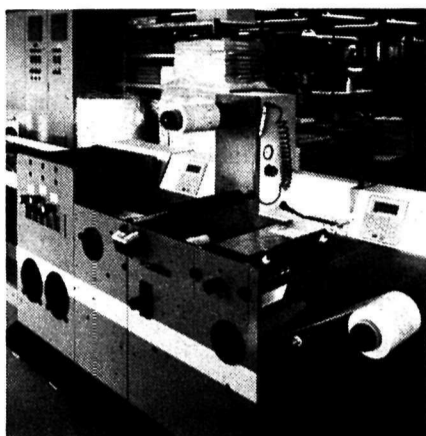
Belle robe pour vin millésimé

Trois imprimeurs du canton — la Neue Buchdruckerei à Viège, l'Imprimerie Schöchli à Sierre et l'Imprimerie Monfort SA à Monthey — se lancent dans la commercialisation de l'étiquette autocollante. A Sierre, dans les locaux de Technopôle, roule aujourd'hui la machine à imprimer des étiquettes la plus moderne de Suisse. Les trois imprimeurs ont investi plus d'un million de francs en équipements techniques sophistiqués pour acquérir la machine à imprimer les étiquettes la plus performante du pays. Il s'agit d'un produit suisse, la nouvelle machine de production Gallus d'un poids de 15 tonnes.

Cette rotative permet l'impression en ligne de quatre couleurs et la pose simultanée d'un vernis et de la dorure à chaud. Cette machine est capable d'imprimer le matériel pour les bouteilles de 35 cl, 50 cl, 75 cl, 100 cl et 150 cl.

L'étiquette autocollante n'est pas l'unique produit réalisé sur cette rotative fabriquée à Saint-Gall. L'étiquette traditionnelle et les autocollants de toutes sortes sont également au programme de la société Eticol-

le SA. MM. Heinzmann (Viège), Schöchli (Sierre) et Pahud (Monthey) sont à la disposition des encaveurs valaisans pour prendre les mesures de la robe du... futur millésimé.



La machine à imprimer les étiquettes la plus moderne de Suisse.

(photo J.-B. Pont, Sierre)

Abonnez-vous au «Confédéré»

Offre spéciale: **duvets nordiques** 160x210 cm, plumettes duveteuses neuves d'oies blanches à Fr. 99.— ou 200x210 cm à Fr. 159.— ou 240x240 cm à Fr. 269.—. Envoi rapide jusqu'à épuisement du stock. DUVET SHOP S.A., 8, Frontenex, 1207 Genève. Tél. (022) 786 36 66. Fax 786 32 40.

Saint-Léonard dans immeuble de 5 appartements **attique 150 m² habitables**

+ 90 m² de terrasse, grande cave, locaux et carnotzet en commun, 2 places de parc Fr. 2000.— le m² Possibilité d'acheter 1 ou 2 garages à Fr. 25 000.—/pce. Renseignements et vente du propriétaire. Tél. (027) 23 22 60 ou (077) 28 62 25.

Expo à l'Hôtel des Bains-de-Saillon

Rappelons que jusqu'au 30 décembre, l'Hôtel des Bains-de-Saillon abrite une exposition de peintures de Pierre Vaucher et de céramiques d'art signées Marie-Thérèse Vaucher. A découvrir tous les jours de 14 à 21 heures.

Krstev à Saxon

La Galerie Danièle Bovier présente jusqu'à la mi-janvier les peintures naïves de Nikola Krstev. Une exposition digne d'intérêt à découvrir du mercredi au dimanche de 15 à 19 heures.

Fête médiévale

La Bayardine de Saillon a du pain sur la planche. Le 5 février sera célébré le 10^e anniversaire de la société chère au président Henri Thurru. Une soirée médiévale est en préparation sous la responsabilité de M. Fernand Roduit. En septembre 1995, une fête médiévale sera organisée, du genre de celle de 1992 qui avait attiré quelque 8000 spectateurs à Saillon. Un CO sera constitué dans le courant du printemps prochain.

Musiques du Valais Central

Le 47^e Festival des Musiques du Valais Central aura lieu les 21, 22 et 23 mai à Riddes. Le président du CO Jean-Claude Métroz a récemment présenté les grandes lignes de ce rassemblement, qui prévoit notamment le cortège et les productions sous la halle de fête. La manifestation réunira quelque 500 musiciens, répartis en 11 sociétés.

En faveur d'Amnesty International

Le Chœur Saint-Michel de Martigny-Bourg et la Chorale Jubilate de Montreux donneront un concert en faveur d'Amnesty International ce vendredi 10 décembre à 20 h. 15 à l'église du Bourg. Entrée libre et collecte à la sortie. A noter que les membres du groupe de Martigny seront présents et parleront des actions d'Amnesty en faveur des prisonniers politiques. (chm)

Dédicace de Noël Tamini

Auteur du livre «La Chambre noire» paru aux Editions Monographic à Sierre, Noël Tamini sera à la Librairie Catholique à Martigny ce vendredi 10 décembre. Il dédicacera son ouvrage de 16 heures à 18 h. 30.

Soirée littéraire avec Catherine Safonoff

«D'une jeunesse émouvante», tout comme elle, mystérieuse écrivaine née à Genève et qui vient à la Fondation Louis-Moret ce vendredi 10 décembre à 20 heures, donner, dit-elle, «la réponse du jongleur». C'est «comme avant Galilée», selon le titre de son dernier livre. Lequel est un étonnant «journal intime» extrapolé à toute la nature. Pourquoi «avant Galilée»? Pourquoi «parole de jongleur»? Elle seule peut le dire et que «la nuit dépouille les masques». C'est bien pourquoi il faut venir le lui demander!

Le Tourniquet

Pierre-André Gross et François Perrin, de la Troupe du Château, joueront «Le Tourniquet», de Victor Lanoux, ce soir et demain à 20 h. 30 à la nouvelle salle de spectacle de Martigny. Réservations à l'Office du tourisme. (chm)

«Venus Callipyge»

Le coffret «Venus Callipyge», de Georges Brassens et Alain Bonnefoit, paru aux Editions Latour, sera présenté officiellement aujourd'hui dès 18 h. 30 à la Galerie Latour, à Martigny.

Don de sang

L'Hôpital régional de Martigny et la section locale des samaritains organisent un don de sang lundi 13 décembre. Rendez-vous de 14 heures à 19 h. 30 à la salle de conférence (nouvelle réception). (chm)

Au cinéma

CASINO. Ce soir à 20 h. 30, samedi et dimanche à 14 h. 30, 17 heures et 20 h. 30: *Aladdin*, de Walt Disney; lundi à 20 heures: «Les Misérables», par l'Académie de danse Fabienne R. CORSO. Tous les soirs à 20 h. 30, dimanche à 14 h. 30 et 17 heures: *Le temps de l'innocence*, de Martin Scorsese, avec Daniel Day-Lewis et Michelle Pfeiffer.

Mérites sportifs

La cérémonie de remise des mérites sportifs 1993 aura lieu le samedi 18 décembre dès 10 h. 45 à l'Hôtel de Ville.

DÉMÉNAGEMENTS

Garde-meubles, stockage, manutention.

MAURICE TORNAY

MARTIGNY

(026) 23 38 00



A. SARRASIN
Conseiller technique
MARTIGNY

Av. du Simplon 162
CENTRE COMMEDOR
Tél. (026) 22 76 88



- COULEURS
- VERNIS
- OUTILLAGE
- PAPIERS PEINTS

ANCRAGE EN PROFONDEUR ET PROTECTION DURABLE DES FAÇADES

DUROLIT

LES PEINTURES DE FAÇADES TOUS TEMPS

Toujours plus de peintres optent pour DUROLIT

Ing. dipl. FUST CUISINES BAINS

SIERRA 5'950.- appareils incl.

Façade en résine synthétique de haute qualité, technique de pointe Fust. Les cuisines Fust, c'est la perfection, comme toujours!

Appareils encastrables Bosch: cuisinière HEE 612 G, plan de cuisson MCM 685 C, réfrigérateur KIL 1633, hotte d'aspiration Novomatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur KWC 104123

Commandez encore aux prix de 1993! Rendez-nous visite. Apportez vos mesures.

Entreprise générale FUST

Rénovation de cuisines/salles de bains, y compris maçonnerie, peinture, électricité, sanitaires, carrelage etc. à des prix fixes garantis à 100%. "Pas de transformation de cuisine ou de salle de bains sans offre Fust"

LE SERVICE FUST:

• Nous vous proposons en permanence des cuisines individuelles et d'exposition à des prix avantageux • 5 ans de garantie sur les meubles • Nous organisons l'ensemble des travaux de transformation et de rénovation • Apportez vos mesures, nous vous faisons tout de suite une offre par ordinateur • Un choix immense d'appareils encastrables de marque

FUST Expositions:

Sion, Av. de Tourbillon 47 027 / 23 13 44
Villeneuve, Centre Riviera 021 / 960 25 11
Lausanne, Grand-Pont 2 021 / 23 65 16
Etoy, Centre de l'habitat 021 / 807 38 78

Perfectionnement en BUREAUTIQUE

Ce cours vous permet de posséder de manière approfondie les subtilités de l'informatique de bureau et vous introduit aux techniques de marketing et de management

Prérequis: bases de travail de bureau.

Du 17 janvier au 10 février 1994 à raison de 2 jours par semaine Fr. 760.— y compris matériel

Prenez contact avec Mme Roberta Bretz



Prospectus sur simple demande

MARTIGNY (VS) r. du Léman

AU CŒUR DE LA VILLE, LE CENTRE DES AFFAIRES ET DU COMMERCE.

dans nouvel immeuble de très belle qualité:

- Bureaux indépendants de 2 ou 3 pièces 42m² et 50 m², entièrement équipés
- Arcades surfaces 72m² duplex 112 m², triplex 112 m²
- dépôts de 11m² à 42m²
- Parking 4 niveaux sous terrains. 57 places disponibles

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA 19, AV. DU CHAMOSSAIRE 1860 AIGLE
Tél. 025/ 26 48 11

LA FAILLE-HIT À AIGLE

AVIS À NOS FIDÈLES CLIENTS 9 H - 19 H NON-STOP

Sortie autoroute - Zone ind. ☎ (025) 26 17 06 Dans le magasin des Meubles du Vieux Battoir

N'ayez pas honte... MÊME LES RICHES

ACHÈTENT!

Vente unique

Une myriade d'articles neufs provenant de faillites, fermetures d'usines, transferts à l'étranger, etc. MEUBLES - SALONS - PETITS MEUBLES - CHAISES, etc. JEANS - HABITS DIVERS - CHAUSSURES, etc. Dames, messieurs, enfants.

200 000 ARTICLES A 10.— ACCEPTONS CARTES DE CRÉDIT

Demain: DERNIER JOUR

Daniel Beller Capital + Confiance

EDITO DÉBAT D'IDÉES

par Adolphe Ribordy

DANS une semaine les négociations du GATT seront achevées.

La Suisse est partie prenante à ce traité qui veut faire de la planète un immense marché avec moins de barrières aux échanges.

L'histoire, le développement inégal, les guerres ont mis en place des règles momentanément justifiées, mais qui, à l'usage, se sont révélées néfastes au développement des pays.

La Suisse moderne a, comme jamais auparavant, exporté ses produits dans le monde entier. C'est certainement avec le Japon le pays qui dépend le plus de son commerce extérieur.

Imaginons, par hypothèse, que les thèses protectionnistes soient applicables demain. Imaginons ce que nous ferions de nos machines-outils, de nos montres, de nos produits chimiques et de tous nos services: banques, assurances, bloquées à l'exportation.

Enfin sur les plans commercial et industriel et tous les aspects qui leur sont liés, propriétés intellectuelles, brevets, réciprocité, le monde est assez d'accord de supprimer les barrières douanières ou protectionnistes.

Ce qui fait problème, c'est l'agriculture et la culture.

L'agriculture, parce qu'en Europe ce secteur a été surprotégé à des fins plus stratégiques qu'économiques et que deux guerres en 50 ans ont renforcé son rôle. La culture est discutée parce qu'à travers les médias électroniques, il y va de l'identité d'un pays.

Dans les deux cas, il s'agit en fait un peu de l'image de chaque pays qui est en jeu. Ce n'est pas étonnant d'ailleurs si c'est la France, au nationalisme pointilleux, qui se bat le plus, dans ces négociations, sur ces deux secteurs.

Cela dit, personne n'a le choix en cette période de crise.

L'ouverture plus grande des frontières va fragiliser les secteurs déjà fragiles, et globalement donner un coup de fouet à l'économie mondiale.

La Suisse a moins à s'inquiéter des dangers portés à sa culture, elle qui connaît mieux que personne la pluriculturalité. En revanche son agriculture souffrira. Pour le reste, elle est plutôt dans les leaders pour libéraliser le commerce mondial.

On saura, le 15 décembre, l'avenir donné au GATT et il faudra, dans tous les cas d'école, nous y préparer.



Population de montagne du Valais romand
Jeux olympiques en Valais

Innover, moderniser, améliorer la compétitivité, restructurer, tels sont les maîtres mots économiques du moment. Le secteur touristique n'échappe pas à ce courant et à cette volonté d'optimisation. Fort heureusement, la plupart des acteurs du tourisme ont compris l'impérieuse nécessité de mieux gérer cette période de vive concurrence et de montrer plus de professionnalisme face au marché des loisirs. C'est dans cette perspective que doit s'inscrire l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver en Valais.

Le comité du Groupement de la population de montagne du Valais romand (GPMVR) a pris po-

sition en faveur d'une telle entreprise et lance un appel aux autorités communales, régionales et cantonales afin que celles-ci prennent fait et cause pour ce projet novateur.

Equilibre financier

Le GPMVR relève qu'il est impératif d'apporter la preuve et de fournir la garantie que l'équilibre financier sera réalisé. Et d'ajouter de devoir clairement renoncer à la construction d'installations somptuaires et parfaitement inutiles. Seule une décentralisation de ces disciplines est envisageable pour des rai-

sons budgétaires, mais surtout environnementales. Le communiqué du GPMVR souligne que l'on doit clairement renoncer à la construction d'installations somptuaires et parfaitement inutiles. Il est primordial de consulter le peuple au plus vite. Selon le GPMVR, «le Conseil d'Etat doit profiter de cette occasion pour augmenter la pression politique auprès de Berne afin que l'achèvement de l'autoroute et des routes d'accès aux vallées latérales se fasse dans les meilleurs délais». Pour le président Dominique Sierro, «les autorités concernées sont invitées à définir au plus vite leur politique et à relever le plus grand défi de ce millénaire».

Tribune libre
Confiance!

Ce dont l'économie a besoin, c'est de confiance. Or, que voit-on? Les autorités, les journaux et la télévision semblent tout faire pour saper le moral de la population en montant en épingle uniquement ce qui ne va pas. Les médias, qui vivent de la vente d'informations scandaleuses et catastrophiques, bombardent les gens avec des propos alarmistes qui provoquent un pessimisme néfaste. Par exemple, on laisse entendre que le fond du trou n'est pas encore atteint. Comme conséquence, les gens restreignent fortement leur consommation et ce sont des pans entiers de l'économie qui se sclérosent. Faire des économies en stérilisant l'argent est anti-économique. Ces restrictions génèrent le chômage et la crise tant redoutée de la même façon que les prévisions destructives provoquent justement ce que l'on voudrait éviter.

95% qui travaillent

On parle constamment des 5% qui chôment et jamais des 95% qui travaillent. Si ceux-ci ont confiance, l'économie peut s'améliorer rapidement. La Suisse regorge d'argent, par conséquent son prix baisse. Que l'Etat emprunte et relance

véritablement l'économie. Mais on fait le contraire. On prend des mesures à la petite semaine. Par exemple, on diminue les salaires et, ainsi, on réduit le pouvoir d'achat et la consommation. On coupe les branches qui nous soutien-

nent. Ayons confiance! Chacun de nous peut contribuer à construire un avenir meilleur par son esprit d'entreprise, son investissement, son optimisme et sa créativité.

JOSEPH MORATH

Crossair solidaire

La récolte de fonds lancée par la compagnie aérienne Crossair au lendemain des intempéries qui ont ravagé la Tessin et le Valais en octobre s'est conclue par la remise de deux chèques de 50 000 et 100 000 francs. Le montant a été versé, à raison de 100 000 francs, au canton du tessin. 50 000 francs ont été mis à la disposition de la Chaîne du Bonheur en faveur des sinistrés valaisans.

Banqueroute frauduleuse et escroquerie

Le propriétaire des terrains des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey (ACMV) Daniel-André Pont risque trois ans de prison, après la faillite de sa fabrique d'étains Argeta SA, à Sazon, en 1988. L'homme d'affaires valaisan a comparu devant le tribunal de Sion, accusé de banqueroute frauduleuse, d'escroquerie, de faux dans les titres, de gestion déloyale et d'abus de confiance notamment. Son avocat a plaidé l'acquittement.

Non-lieu confirmé

Le tribunal de district de Viège a confirmé le non-lieu prononcé par le juge d'instruction dans l'affaire des fromages de Nanz. Le groupe alimentaire allemand Nanz avait accusé l'entreprise valaisanne Valcrème d'escroquerie, car celle-ci lui avait fourni des fromages fabriqués ailleurs que sur l'alpage de Nanz. Le groupe avait fait recours.

Moments inoubliables...

... que ceux qui nous sont offerts par notre équipe nationale de football sur le chemin de la qualification pour le championnat mondial. Ces moments resteront vivants grâce au calendrier officiel du football qui vient de parvenir aux points de vente dans un nombre limité d'exemplaires. Pour que ces instants inoubliables ne restent pas sans lendemains, 4 francs seront prélevés sur chaque numéro vendu au profit de la formation des jeunes de l'ASF. Ce calendrier est disponible au prix de 20 francs dans toutes les filiales importantes de Migros, dans toutes les filiales EPA et dans les kiosques à journaux.

Air Zermatt

La compagnie d'hélicoptères Heliswiss a pris une importante participation au capital d'Air Zermatt à l'occasion d'une augmentation de capital. Heliswiss pèse désormais pour près de 11% dans le capital de la société haut-valaisanne. Il en résultera une collaboration étroite dans le domaine du personnel et du matériel.

Le Conseil d'Administration, la Direction et le personnel de la Banque Cantonale du Valais

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur ANDRÉ CUSANI

père de M. Josy Cusani, administrateur

La messe d'ensevelissement aura lieu aujourd'hui, vendredi 10 décembre 1993, à 10 heures à l'église paroissiale de Martigny.

L'Administration municipale de Martigny

a le regret de faire part du décès de

Madame GERMAINE CONSTANTIN

maman de Georges Constantin employé aux S.I. et responsable du réseau TV

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ réd. (026) 22 65 76 - fax 22 49 18
Publicité: oia Orelli Füssli Publicité SA,
27, rue de la Déléze
1920 Martigny, ☎ (026) 22 56 27 - Fax 22 15 17
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 22 92 97
Impression:
Impress SA, Sierre

Une étiquette qui vous complique la vie, ce n'est plus une vie



Tous les produits doivent soigner

leur image, et les étiquettes auto-

collantes permettent de le faire

facilement, proprement et avec

souplesse.

Eticolle c'est l'association de trois

imprimeurs valaisans qui mettent

à votre disposition une nouvelle

technologie d'impression qui

relègue aux oubliettes les affres

de voir son produit mal attifé.



ETICOLLE SA:

Imprimerie Montfort SA

Rue des Bourguignons 3
1870 Monthey
Tél. 025/71 21 63 - Fax 71 17 48

Imprimerie Schoechli

Technopôle
3960 Sierre
Tél. 027/57 25 25 - Fax 57 25 35

NBV Druck AG

Kantonsstrasse 55
3930 Visp
Tél. 028/46 45 55 - Fax 46 14 46

Christophe Es-Borrot

L'arbitre à plus de cent matches

était un espoir du hockey valaisan. Malheureusement, le HC Martigny avait flairé la bonne affaire en transférant très tôt le joueur de Val d'Ille. Au Forum, Christophe Es-Borrot était de la volée des Patrick Grand et Thierry Moret, promis à un bel avenir. Mais un accident de la circulation hypothèque son avenir de hockeyeur. Et le bonhomme se tourne naturellement vers l'arbitrage. Activité idéale pour conserver un matin dans un milieu que l'on aime.

Christophe Es-Borrot, arbitre de hockey, un loisir de masochiste?

Non! Si l'arbitre parvient à se faire respecter par les joueurs, il est un acteur comme un autre, indispensable au bon fonctionnement de toutes compétitions sportives. Mais, contrairement à ce que je pensais à mes débuts, l'arbitrage est plus qu'un loisir. Une fois, un ancien head (ndlr: arbitre principal) de LNA devenu inspecteur est venu dans le vestiaire après un match et m'a dit: «Bravo, vous avez fait du bon travail». Le mot m'a surpris, mais il est judicieusement choisi.

Que recherchez-vous dans cette activité?

Faire du sport car l'arbitre, il ne faut pas l'oublier, est un sport à part entière. De plus, j'ai le hockey dans le sang. Siffler était l'alternative idéale pour demeurer en contact étroit avec le milieu qui me fascine.

Quelle est la qualité indispensable à un arbitre?

Ne pas subir une rencontre. L'arbitre ne doit pas douter, mais réagir immédiatement et

promptement. S'il sait gérer son match, il sera bon.

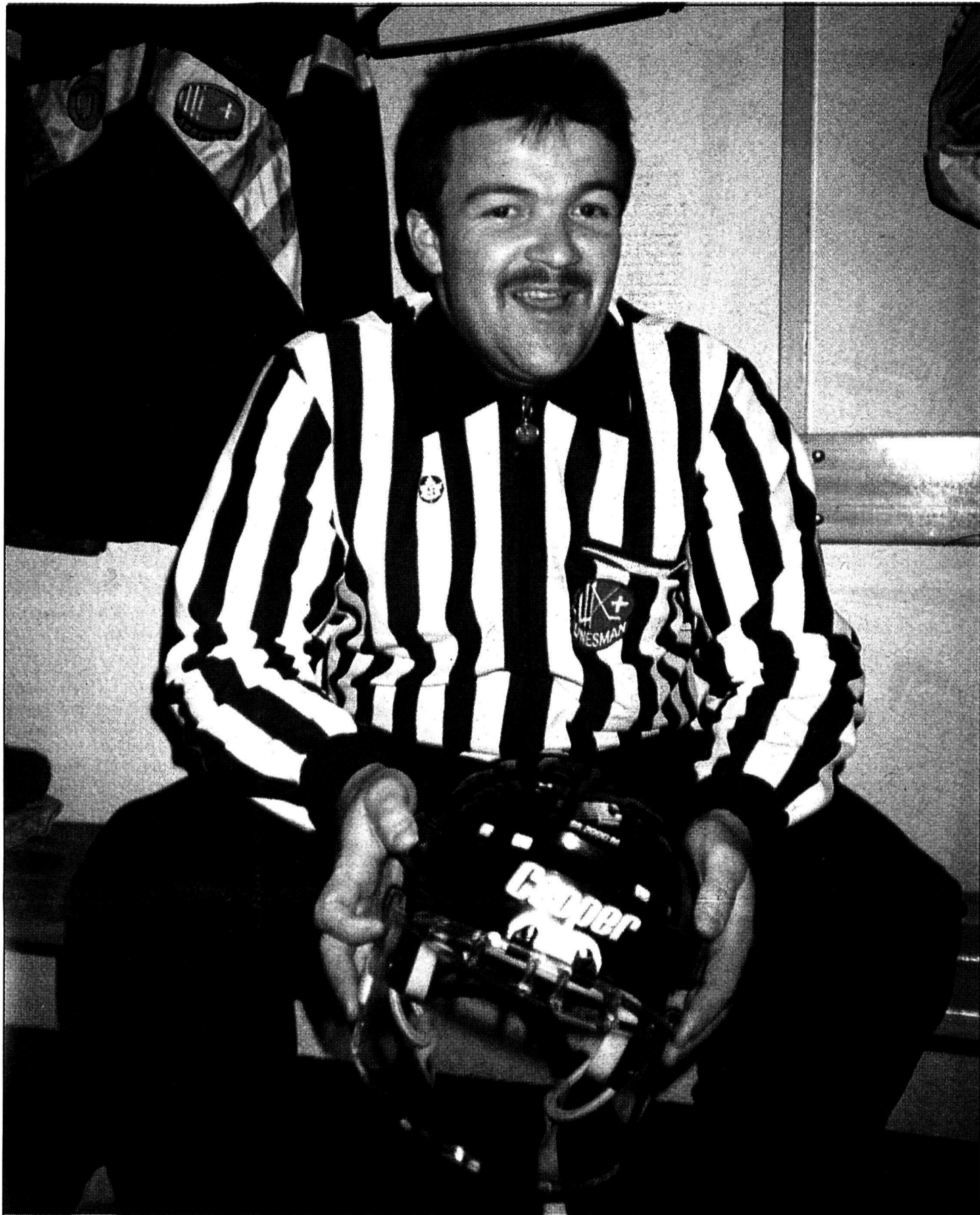
— Devient arbitre qui veut?

— Non. Nous subissons une quantité de tests. Notre patinage, notre connaissance des règles et notre aptitude à courir sont minutieusement surveillés. C'est un peu aberrant car on ne nous note pas d'après nos capacités sur la glace. Or, c'est, à mes yeux, le principal.

«L'arbitre ne maîtrise que le 80% des règles. Les joueurs en connaissent 60%, les spectateurs 40%»

— Il y a pourtant des inspecteurs...

— Certes, mais nous ne sommes pas observés à chaque match. Le rôle de l'inspecteur est plutôt de proposer des candidats pour la Ligue nationale. Par exemple, MM. Moreno, Bertolotti et Reichen supervisent entre autres des arbitres de première ligue



Christophe Es-Borrot: «j'ai le hockey dans le sang.»

pour voir s'ils possèdent l'étoffe suffisante pour la LN.

— La recette du progrès...

— Siffler un maximum de rencontres. Si l'on reste trop longtemps inactif, on s'encroûte. D'autre part, l'erreur aide aussi à progresser. Depuis mes débuts, en 1987, j'ai arbitré 300 matches environ et commis une trentaine de fautes. Mais jamais les mêmes. Le règlement est complexe, il y a des quantités de finesses à assimiler et qui ne sont pas toujours simples à apprécier.

— Connaissez-vous toutes les subtilités du règlement?

— Franchement non. Les arbitres maîtrisent le 80% des règles de jeu. Beaucoup changent chaque année et ne sont pas connus des spectateurs. En 1991, par exemple, il y a eu 72 modifications apportées au règlement, la presse n'a présenté que les cinq principales au grand public. Les lacunes sont encore plus grandes du côté des joueurs et des supporters. Je pense qu'ils connaissent respectivement le 60% et le 40% des points.

— Vos «lacunes» ont-elles déjà engendré des polémiques?

— Une fois. Je dirigeais Sembrancher-Verbier, un match déterminant pour la promoti

sième ligue. Le gardien a délibérément jeté sa canne devant un attaquant seul face au but vide et l'a empêché de marquer. Que faire? But automatique ou penalty? J'ai dû retourner au vestiaire pour consulter le règlement. Mais, comme celui-ci est d'abord traduit d'anglais en allemand, puis d'allemand en français, il perd de sa substance. En l'occurrence, j'avais validé le but.

Une saison, 108 matches!

— La saison dernière, vous avez dirigé 108 matches. Impressionnant...

— Effectivement. Mais mes activités professionnelles me laissent beaucoup de temps libre. En hiver, je travaille sur les pistes de ski et les employeurs sont arrangeants. A côté, j'exploite une domaine agricole avec mon père et une cave. Les horaires sont compatibles avec ceux de l'arbitrage. Alors, des collègues me confient leurs matches. Parfois, la répétition des rencontres est difficile à assumer. Il m'arrive d'arbitrer cinq ou six matches par week-end.

— Tant de matches, cela doit

— Détrompez-vous! Si je fais mes comptes en fin de saison, je ne gagne pas un centime. Par exemple, une partie dirigée à Moutier me rapporte Fr. 230.-. Pour quatre heures de route, trois heures sur la glace et les risques encourus, on ne peut pas parler de salaire de ministre. Pire, dans ce forfait est compris le prix du billet de train en deuxième classe. Comme aucun train ne circule souvent après 22 h 30 en direction du Valais, on est obligé de se déplacer en voiture.

«L'adulte respecte les arbitres. Le junior n'a pas cette conscience et a tendance à nous déconsidérer»

— Vous officiez uniquement en juniors et en ligues inférieures, principalement en première ligue. Visez-vous plus haut?

— Je suis candidat pour devenir linesman en Ligue nationale, mais cela n'est pas une obsession. Les contraintes, à l'image des longs déplacements, y sont nombreuses. La révision du mode de championnat qui est en cours, avec la régionalisation

de la LNB, pourrait être une opportunité.

— Existe-t-il une concurrence entre les arbitres pour les places en LN?

— Des jalousies sont inévitables. Certains sifflent plus que d'autres, mais on ne peut pas vraiment parler de concurrence. Par contre, le climat entre Alémaniques et Romands est plus tendu.

— Quelle est la différence majeure de comportement entre un hockeyeur adulte et un junior?

— L'adulte respecte l'arbitre. Sur la glace, je parle sans cesse avec les joueurs. Ceux-ci, quand ils entendent leur numéro, se sentent surveillés, un sentiment de peur. Le junior, lui, n'a pas la même conscience. Il déconsidère souvent le directeur de jeu.

— Tirez-vous un parallèle entre vos activités professionnelles et sportives?

— Oui. Quoique je fasse, j'apprends à me gérer. Contrairement à certaines professions, j'ai la chance de pouvoir prendre et assumer mes responsabilités. Comme je suis une sorte d'ermite attaché à des valeurs simples, je prends mon pied.

Interview: Emmanuel Favre

Du tac au tac

— Pour vous, deux minutes, c'est...

— Une punition infligée à un joueur qui la mérite.

— L'équipe la plus difficile à arbitrer?

— L'an passé, c'était Sierre. Ils voulaient remonter en LNB et pouvaient en conséquence. Les hockeyeurs râlaient constamment auprès des arbitres. Mais la corvée, c'est Uni Neuchâtel. L'équipe est fournie en Canadiens qui appliquent le même système que chez eux. Dur...

— Et la plus agréable?

— Il y en a deux: Genève-Servette et La Chaux-de-Fonds. J'avais arbitré le troisième match des play-offs en février dernier à Morges. Malgré le contexte électrique, les joueurs furent fantastiques.

— Le joueur le plus correct?

— Pius-David Kuonen. Quand arbitre commet une erreur, il ne proteste jamais.

— L'entraîneur?

— Larry Rush. Servette éliminé à Morges, il a immédiatement félicité tous les Chaux-de-Fonds et les arbitres. Rare.

— Votre sentiment sur l'affaire Antis?

— J'estime qu'en Suisse la justice sportive n'exerce pas un rôle éducatif. En hockey, la Ligue est incarnée par les présidents de clubs. Ceux-ci satisfont souvent leurs propres intérêts avant l'intérêt général. Personnellement, je suspendrais Antis jusqu'au rétablissement de Malkov.

— Vous habitez Val d'Ille. Si l'on vous demandait d'arbitrer le derby Champéry-Val d'Ille?

— Oui, à condition de pouvoir choisir mon collègue.

— Votre principale qualité sur la glace?

— Je ne m'excite jamais.

— Et le défaut?

— La gentillesse. Les joueurs pourraient en profiter.

— Avez-vous déjà eu peur?

— Jamais. Si l'on parvient à instaurer un respect joueurs/arbitres, on évite la frousse.

— Etes-vous toujours impartial?

— Je n'ai jamais avantagé consciemment un club. Mais il est vrai que certains arbitres cèdent parfois à la pression et manquent de courage.

— Si vous deviez définir l'erreur...

— Oser engager au milieu de la patinoire.

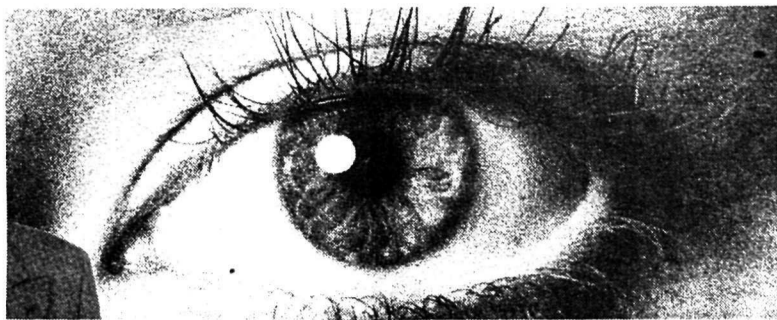
— Un message à dire aux spectateurs?

— Qu'ils soient plus fair-play, qu'ils sachent apprécier le jeu de l'adversaire. Mais aussi qu'ils soient plus tolérants avec les arbitres. Nous sommes des êtres humains, avons le droit à l'erreur.

— Votre modèle dans l'arbitrage?

— Kurt Röthlisberger. Je pense que siffler un match de foot est plus difficile qu'un match de hockey de par l'espace à couvrir.

Clin d'œil féminin



Des allergies en hiver?

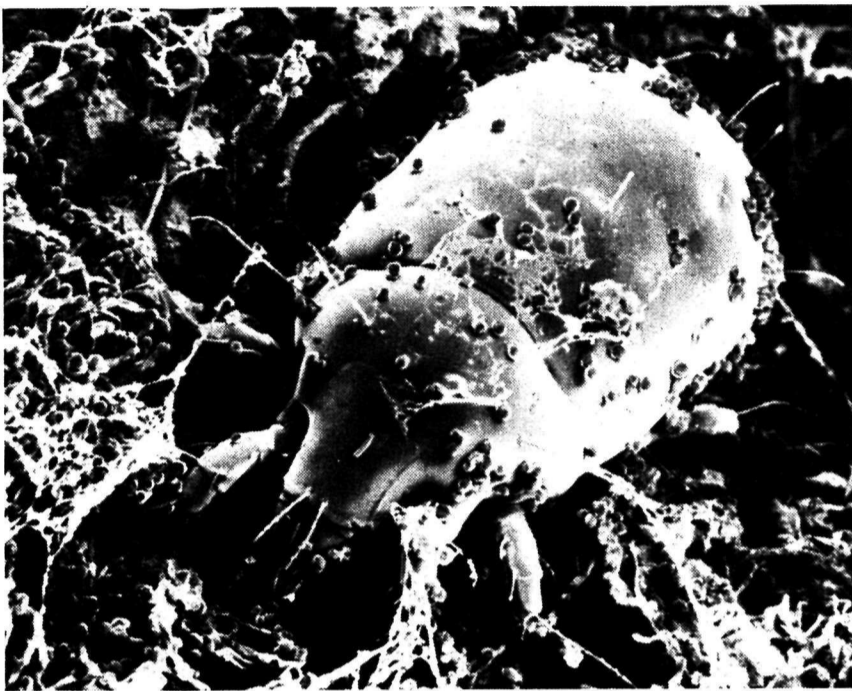
Nous sommes environnés de matières qui peuvent provoquer des réactions allergiques. Nous en connaissons tous quelques-unes: gaz d'échappement, produits chimiques, pollen de fleurs et même, maintenant, depuis que la couche d'ozone se fait plus mince, la lumière du soleil. Où donc peut-on se mettre à l'abri de toutes ces menaces, si ce n'est à la maison, entre nos quatre murs? C'est souvent là qu'on se croit le plus en sécurité. Eh bien, là aussi, il y a des problèmes! On constate en effet une progression constante des réactions allergiques provoquées par les poussières de maison.

Mme Barbara Polla, Dr. méd. responsable du Service d'allergologie de l'Hôpital cantonal universitaire de Genève, a quotidiennement à faire avec les effets des poussières de maison sur les voies respiratoires. «Avec le confort accru des appartements», remarque-t-elle, «on voit augmenter la fréquence des réactions allergiques, principalement de l'asthme». Au premier abord, cela peut paraître paradoxal. En effet, le confort entraîne habituellement une amélioration des conditions de vie, en particulier au niveau de la santé. Depuis que les hommes ne vivent plus entassés dans des sous-sols humides, par exemple, la tuberculose et les autres maladies infectieuses ont très nettement régressé.

Toujours plus de poussières de maison

Alors pourquoi un logement confortable devrait-il être source d'allergie? — A cause de la poussière. Depuis que les sols sont généreusement recouverts de tapis ou de moquettes, depuis qu'on s'assoit dans des meubles rembourrés et que les rideaux ornent nos fenêtres — tous luxes naguère hors d'atteinte d'une majorité de personnes — depuis lors, il y a beaucoup plus de fibres minuscules dans les logements. En ville, les animaux domestiques, qui restent souvent toute la journée dans les appartements, sans jamais sortir, sont également d'assidus producteurs de poussière. A cela s'ajoute le fait que la peau humaine desquame, c'est-à-dire qu'elle dégage sans cesse de fines particules organiques dans l'atmosphère. Ainsi, malgré les progrès de l'hygiène, la poussière s'accumule dans les appartements. La prise de conscience écologique vient encore renforcer le phénomène.

En effet, pour éviter les déperditions de chaleur, on fait la chasse aux courants d'air autour des portes et des fenêtres et l'on n'aère que brièvement. L'air étant ainsi de plus en plus confiné, il se forme de véritables biotopes de poussière sur les tapis, les meubles rembourrés et les rideaux. Les acariens ne peuvent rêver milieu de vie plus favorable.



Acarien grossi 282 fois à l'aide d'un microscope électronique à balayage (Photo Len Sirman)

Invisible à l'œil nu, long d'à peine un dixième de millimètre, l'acarien domestique est l'un des plus petits arachnides connus. On peut en trouver plus de 20 000 dans un gramme de poussière de matelas. Ils se nourrissent principalement de squames et de moisissure; ils apprécient la chaleur et l'humidité. Ils pourraient être inoffensifs, puisqu'ils ne mordent pas, ne piquent pas et ne transmettent pas de maladies infectieuses. Mais ce sont leurs déjections qui posent des problèmes, car elles peuvent déclencher une forme d'asthme chez les personnes sujettes aux réactions allergiques: l'asthme bronchial allergique exogène; «allergique» parce que la maladie est provoquée par des substances irritantes, «exogène» parce qu'il s'agit d'influences extérieures.

Les affections allergiques de tout genre progressent

Les allergies et les maladies respiratoires sont en progression, comme en attestent divers travaux scientifiques d'Australie et de Grande-Bretagne. Un projet qui a démarré récemment sous l'égide du Fonds national de la recherche scientifique, intitulé «Homme, santé, environnement» (FNRS N° 26), nous fournira les chiffres actualisés pour notre pays. Ce projet étudie l'état de santé de 6000 enfants de 5 à 15 ans, dans les différentes régions du pays. Il s'agit entre autres de savoir si et comment évoluera la fréquence des affections de ce type au cours des prochaines années. Les résultats seront examinés à la lumière de la qualité de l'air et du climat. D'après les études déjà menées à bien, 5% des enfants de cet âge souffrent d'un rétrécissement anormal des voies respiratoires et 30% sont menacés. Ils ont, dans

leur patrimoine génétique, une prédisposition aux allergies respiratoires, sans en avoir encore manifesté les symptômes. On s'attend à ce que ces dispositions génétiques se révèlent de plus en plus souvent avec l'augmentation de la pollution atmosphérique. «En l'an 2000», redoute le Prof. Brunello Wütrich, chef du Service d'allergologie de l'Hôpital universitaire de Zurich, «une personne sur trois souffrira probablement de rhume des foins ou d'une autre allergie».

Comment se défendre contre les poussières de maison?

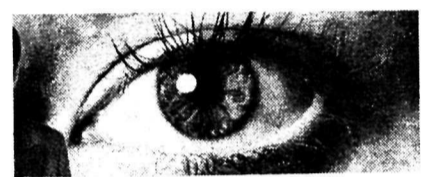
Pollen, gaz de combustion, smog estival, smog hivernal... On se trouve bien désarmé là-devant. La meilleure manière de s'en protéger, c'est encore de rester chez soi. Mais contre la poussière de la maison, milieu de vie si favorable aux dangereux acariens, on peut lutter efficacement, en particulier par les moyens suivants:

- aspirer à fond et régulièrement matelas, meubles rembourrés et tapis avec un aspirateur tenant compte des problèmes d'allergies et disposant d'un filtre qui retient aussi les très fines poussières;
- éviter l'époussetage, qui déplace davantage de poussière qu'il n'en élimine. On renoncera donc au chiffon à poussière, que l'on remplacera par un puissant aspirateur muni de l'accessoire approprié (petite brosse);
- prendre toutes les mesures utiles pour éviter la formation de poussière. La doctresse Barbara Polla conseille, entre autres, de remplacer dans les chambres d'enfants les animaux en peluche par des jouets en bois. Elle préconise les fibres synthétiques et le lavage des sols.

Vos cours de Pleine Forme

Martigny
Le Manoir
026 22 72 71

école-club migros

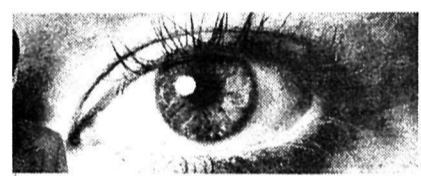


INSTITUT DE BEAUTE

Alexandra
Giséle Vuistiner

CONTRE LA CELLULITE
NOUVEAU
LA PHYSIOLIOPASMIE
SANS AIGUILLE
+ CELLU M6

Tél. (026) 22 22 51
Simplon 3 MARTIGNY



TENDANCE TRADITION

Luminaires
Articles de décoration

46b, av. de la Gare
CH - 1920 MARTIGNY
Tél. (026) 22 41 71



ofa

1920 MARTIGNY
Rue de la Délèze 27
☎ (026) 22 56 27

Clin d'OEIL

LES OPTICIENS CHAMPIONS!

RUE DU LÉMAN 12
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 23 15 15

GÉNIAL
LES MONTURES
A PRIX COÛTANT
DE 50 A 70%
D'ÉCONOMIE

COIFFURE
PIERRE BERNARD

ELLE ET LUI
CENTRE COOP MARTIGNY
Tél. (026) 22 97 22

Ouvert sans interruption
Avec ou sans rendez-vous
Ouvert le lundi après-midi

SHAMPOING - BRUSHING
Cheveux courts Fr. 23.-

SHAMPOING - COUPE
PERMANENTE P.B. +
COIFFURE Fr. 75.-
AVS Fr. 69.-

JULIANE EST DE RETOUR
travaille vendredi et samedi

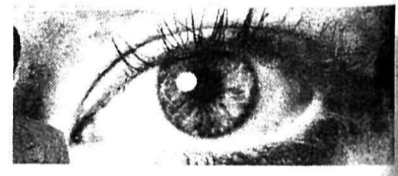


CENTRE
Versilia Sport

pour professionnels et amateurs
(ambiance familiale)

SALLE POLYVALENTE
équipée pour
basketball, badminton
muscultation, danse
gym, step reebok
7 machines de body
toning system

Renseignements
et réservations:
(026) 23 15 33
1920 MARTIGNY



LES MARIÉES DE
Cédrine

Location pour la mariée,
ses demoiselles
et garçons d'honneur
(dès 2 ans)
(Petit ramoneur de retour)

38, avenue de la Gare
MARTIGNY
Tél. (026) 22 78 38



IDÉES-PARFUMS

MEILLEUR MARCHÉ
MÊME SUR LES
NOUVEAUTÉS DE
GRANDES MARQUES
DE PARFUM ET
D'EAU DE TOILETTE

RUE MARC-MORAND 9
1920 MARTIGNY

VILLE DE MARTIGNY

Succursale de Martigny de l'UBS Deux promotions

L'UBS vient de procéder à deux promotions au sein de sa succursale de Martigny.

M. SERGE GABIOUD accède au rang de fondé de pouvoir au 1^{er} janvier 1994. Domicilié à Orsières et âgé de 31 ans, il a effectué son apprentissage auprès de l'UBS Martigny. Affecté au service de la comptabilité en 1982, il a été promu mandataire commercial en 1990. Actuellement, M. Gabioud occupe la fonction de chef comptable. Il apprécie le football. Il entraîne les vétérans du FC Orsières.

Agé de 32 ans, M. ROLAND HUGON, domicilié à Martigny, est nommé mandataire commercial. A l'UBS Martigny depuis 1983, il a parfait sa formation de base dans différents services. Aujourd'hui, il occupe la fonction de gestionnaire des affaires liées à la clientèle commerciale. Il évolue en outre

dans les rangs du HC Octodure. Nos félicitations aux nouveaux promus et souhaitons-leur plein succès dans leurs activités.



Serge Gabioud et Roland Hugon.

Lundi 13 décembre à 20 heures au Casino «Les Misérables» pour une bonne œuvre



La danse sera à l'honneur lundi sur la scène du Cinéma Casino.

L'Académie de danse Fabienne R. avait présenté «Les Misérables», comédie musicale de Claude-Michel Schönberg et Alain Boublil, en juin dernier dans le cadre de son spectacle de fin d'année. Encouragée par le succès obtenu, la direction de l'école a décidé de récidiver, raison pour laquelle la pièce sera à nouveau jouée ce lundi 13 décembre à 20 heures au Cinéma Casino. Le bénéfice de la soirée sera versé au profit

d'«Emmanuel SOS adoption», à Choëx, œuvre militant en faveur d'enfants handicapés physiques ou mentaux. Une soixantaine de figurants seront sur la scène du Casino. Ils évolueront, sur une chorégraphie de Fabienne Rebelle, dans des décors mis à disposition par la Revue de Sion, décors dessinés par Bernard Heutte et montés par Gianni Benedetti. Quant aux costumes, ils ont été confectionnés

par les danseuses et danseurs eux-mêmes.

L'Académie de danse Fabienne R. a quinze ans d'existence. En 1993, elle a été fréquentée par plus de 200 élèves pris en charge, à la rue des Alpes, par Fabienne Rebelle assistée de Stéphanie Germanier et de Stéphanie Roduit, toutes deux de Martigny.

Le prix d'entrée au spectacle de lundi est de Fr. 15.—

(chm)

Caves du Manoir Avec les Américains de Big Food

Bill Bickford (guitare) est un musicien hors-pair qui apporte toute sa verve et son expérience à Big Food, le groupe américain qui sera sur la scène des Caves du Manoir de Martigny ce dimanche 12 décembre.

Kim Klarke, depuis une bonne dizaine d'années, envoûte de sa basse la section rythmique de Defunkt. De plus, elle a côtoyé et accompagné des gens comme Joe Henderson et Art Blakey. Plus récemment, elle a enregistré avec Queen Latifah. Kim Clarke affiche une forte présence sur scène.

Vaffin, Bruce Dietmans ne craint ni les peaux ni l'électronique. Preuve en est qu'il se

sent aussi à l'aise sur une batterie de l'un ou l'autre type. Et que s'il a frayé avec Gil Evans et Paul Bley, c'est pour mieux servir Big Food, dont personne ne fera une indigestion.

Ce concert, prévu donc dimanche 12 décembre à 20 h. 30 aux Caves du Manoir de Martigny, est l'un des derniers de l'année inscrits au programme d'Underground Music Promotion. Sous la houlette de Christophe Mermoud et de ses amis, cet organisme n'a pas ménagé ses efforts cette année pour mettre sur pied un programme de qualité qui a dû satisfaire les amateurs du genre.

Classes 1943 et 1951: repos, rompez!



Les classes 1943 et 1951 de Martigny et d'Entremont, 239 hommes au total, ont été libérées hier à la salle communale de leurs obligations militaires. La cérémonie officielle a été conduite par le conseiller d'Etat Richard Gertschen.

Football, lutte, basket, hockey, course à pied et gym

FOOTBALL. LNA: dimanche à 14 h. 30, Kriens reçoit Sion.

LUTTE. Le championnat suisse de LNA touche à sa fin. Tout est dit: Freiamt est champion et Schattdorf est relégué, remplacé par Oberriet. Quant au Sporting de Martigny, il a atteint son objectif prioritaire: le maintien en LNA. Pour leur dernier match, les lutteurs octoduriens recevront Brunnen ce samedi

dès 20 heures à la salle de gymnastique du complexe scolaire du Centre-Ville.

BASKET. Après avoir affronté Renens hier soir, le BBC Martigny joue à Nyon samedi. Coup d'envoi à 17 h. 30 à la salle du Rocher.

COURSE A PIED. La Course de Noël, 25^e du nom, se disputera samedi dans les rues de Sion. La course réservée à l'élite démarrera à 17 heures.

GYMNASTIQUE. La soirée annuelle de la SFG Octoduria de Martigny a lieu samedi 11 décembre dès 20 h. 15 à la salle du Bourg. Une quinzaine de numéros sur le thème des métiers sont au programme.

HOCKEY SUR GLACE. A Thurgovie, le HC Martigny-Valais a perdu 4 à 3. Vainqueur de Bülach, Rapperswil revient à deux longueurs du leader.

Octodure, qui reçoit Yverdon demain à 20 heures, est allé battre Villars 5 à 1. (chm)

L'OPTICIEN DU JOUR



MIGROS

C'est la fête

Pour petits et grands des cadeaux épatants à des prix attrayants

18 COMMERCES A VOTRE SERVICE

CENTRE COMMERCIAL
DU MANOIR
MARTIGNY

PINGOUIN
BOUTIQUE

Priscount
CIGARETTES - VINS - LIQUEURS
DISCOUNT - DELICATESSES

MISTER MINIT

Cartoon

VALLOTON
CONFECTION DAMES

BANQUE CANTONALE

FRANZ CARL WEBER

N comme NAVILLE
TABACS - JOURNAUX

P

M

CHEVALINES
SA

5 à sec

Saint Algue
COIFFEUR VISAGISTE

Cantin

SUN STORE
Pharmacie Parfumerie

BOUTIQUE
LE BALADIN
PRÊT A PORTER

Cristalline
Articles cadeaux, bijoux et montres

mercure III
BONBONS CHOCOLATS

ACKERMANN
HORLOGERIE-BIJOUTERIE

M

DE MARTIGNY A SION

Assemblée bourgeoise

Lors de leur assemblée, les bourgeois de Fully ont accepté la demande d'agrégation émise par Mme Irène Fontannaz. Ils ont en outre mieux fait connaissance avec une dizaine de personnes établies à Fully, dont la naturalisation a été facilitée en cours d'année. Ils ont enfin écouté un exposé de l'inspecteur forestier Roland Métral. (chm)

Des promotions civiques

La cérémonie de promotion civique, à Fully, se déroulera ce vendredi 10 décembre dès 19 heures à l'ancienne salle de gymnastique (école des garçons). C'est également l'heure choisie aujourd'hui par les autorités de Riddes pour recevoir ses nouveaux citoyens au complexe de Combremont. Les nouveaux résidents seront en outre salués par le président Gillioz et son état-major. A Bourg-St-Pierre, cette manifestation se déroulera demain dès 17 h. 30 à la Maison de Commune. (chm)

Conseil général de Bagnes

Les contribuables bagnards sont avisés que le budget 1994 de la Municipalité et des SI sont à leur disposition jusqu'au 17 décembre — au Bureau communal au Châble — du lundi au vendredi de 8 heures à midi. Quant à la séance du Conseil général, elle se tiendra le 17 décembre à 20 heures à la salle de spectacles du Hameau de Verbier. Outre le budget, les conseillers généraux devront examiner une modification du tarif d'électricité, ainsi qu'une demande d'emprunt relative à l'Ecole de Bruson, avant de se prononcer sur la ratification des conventions entre les Forces motrices de Mauvoisin et la Commune de Bagnes sur les aménagements hydro-électriques de Mauvoisin. (chm)

Nouvelles expositions

RAVOIRE. L'Hôtel de Ravoire abrite une nouvelle exposition. Elle est consacrée aux toiles de Jacky de Praetere et est visible jusqu'au 31 janvier prochain. LEYTRON. Jusqu'au 30 décembre, l'ancienne église de Leytron présente une série de toiles signées Egle Gay. Vernissage ce soir dès 18 heures et expo ouverte tous les jours de 15 à 20 heures. MARTIGNY. Jusqu'au 26 décembre, René Pedretti présente ses œuvres à la Galerie Supersaxo au profit de «Moi pour toi». Vernissage demain samedi dès 10 h. 30. (chm)

Décès en Valais

Mlle Louise Beytrison, 92 ans, St-Martin; M. Christophe Ferreira, 15 ans, Loèche; M. Etienne Grange, 85 ans, Fully; Mlle Marie Beytrison, 76 ans, Evolène; Mme Graziella Pasquier, 60 ans, Sierre; Père Gabriel Maye, 82 ans, Chamoson; M. Jean Gloor, 71 ans, Sierre; M. César Roduit, 85 ans, Fully; M. Gustave Pont, 85 ans, Sierre; M. Joseph Rey-Bellet, 88 ans, Val-d'Illiez; Mme Germaine Constantin, 86 ans, Martigny; M. André Cusani, 86 ans, Martigny; Mme Euphrasine Reichbach, 92 ans, Sion.

Vignoble valaisan

Morcellement extrême

Le plus grand vignoble de Suisse, celui du Valais, couvre une surface de 5271 hectares. Il se caractérise par un morcellement extrême, puisque 119 834 parcelles d'une surface moyenne de 400 m² y sont dénombrées. Au total, 22 636 propriétaires se partagent la surface, indique le premier rapport statistique sur la viticulture valaisanne publié par l'Etat. La moitié des propriétaires possèdent moins de 1000 m². Ils sont seulement 852 (3,8%) dont le domaine dépasse un hectare. Parmi eux, 237 ont une propriété dont la surface est supérieure à deux hectares. Le vignoble valaisan représen-

te 35% de la surface viticole suisse et 0,2% de la surface viticole mondiale. Par comparaison, le vignoble bordelais occupe 100 000 ha, celui du Beaujolais 17 000 ha et celui d'Alsace 13 000 ha. La plus grande partie du vignoble valaisan (64%) se situe dans le Valais central. Le Bas-Valais compte pour 26% et le Haut-Valais pour 10%. Les 69 communes viticoles du canton cultivent 45 cépages identifiés différents, 30 blancs et 15 rouges, ainsi qu'un nombre indéterminé de cépages non reconnus. Les deux cépages les plus répandus, chasselas et pinot noir, couvrent à eux seuls 70% de la

surface totale. En y ajoutant les deux autres cépages principaux, sylvaner et gamay, la proportion atteint 92%. Les spécialités constituent 8% de la surface. Les plus répandues sont, dans les blancs, la malvoisie, le chardonnay, la petite arvine et le muscat, et, dans les rouges, l'humagne rouge, la syrah et le cornalin. Parmi les spécialités blanches, le chardonnay est le cépage le plus planté en Valais depuis 1986, devant la petite arvine. Dans les spécialités rouges, l'humagne rouge a dû céder sa place au cornalin, à la syrah et au diolinoir.

(ats)

FULLY

Exposition

Céramiques de Josette Tamarcaz-Maret

L'exposition Hainard, organisée par Art & Ecologie, vient à peine de fermer ses portes à l'Espace socio-culturel de Fully. Et déjà, à l'invitation de la Commission culturelle cette fois, c'est au tour d'une enfant de la Commune, la céramiste Josette Tamarcaz-Maret, d'exposer ses plus récentes créations dans ce lieu récemment rénové.

Josette Tamarcaz-Maret expose des œuvres créées selon l'antique technique du raku. Cette technique de cuisson vient du Japon. Le travail est très spectaculaire, car on sort les pièces à très haute température (plus de 1000 degrés) d'un four spécialement conçu et on les plonge immédiatement dans de la sciure ou du sable pour obtenir des effets spéciaux par le contrôle de la réduction. Sur des tableaux ou des figurines d'une grande pureté de lignes et proches de la sculpture, l'artiste reproduit des signes, des symboles, des traces. Cette intéressante exposition est visible à l'Espace socioculturel du 10 au 30 décembre, du jeudi au dimanche de 16 à 20 heures, le dimanche aussi de 10 heures à midi (fermé le 25 décembre). Le vernissage aura lieu ce vendredi dès 18 heures.

Vétroz: Fifty One

Le directeur de la BCV fait le point

Le club service Fifty one de Martigny était réuni lundi sous la présidence de M. Raoul Delaioye pour entendre une conférence de M. Jean-Daniel Papilloud, directeur de la Banque cantonale du Valais, sur l'activité de sa banque, sur l'évolution du paysage bancaire suisse et sur les marchés financiers suisses et internationaux.

Un exposé qui a intéressé les membres du club de Martigny surtout sur les perspectives économiques vues par le secteur bancaire.

Il faut souligner que ce club compte comme membres de nombreux dirigeants de PME.



M. Papilloud devant le Fifty one.

SION

Formation pédagogique et sociale

Des diplômés

Le conseiller d'Etat Serge Sierro a conduit lundi la cérémonie de remise des diplômes au Centre de formation pédagogique et sociale (CFPS) de Sion. Les invités ont été salués par M. Pierre Mermoud, directeur du CFPS. Au total, trente-deux certificats et diplômes ont été attribués par M. Sierro: 11 diplômés d'éducateurs spécialisés, 10 diplômés d'infirmières de santé publique et 11 certificats de praticiens-formateurs/chefs de stage. Un apéritif a prolongé cette cérémonie. (chm)

LEYTRON

Lundi 13 décembre à l'église Saint-Martin

Alain Morisod et Sweet People

Comme chaque année, lorsque revient le temps des Fêtes, ils sont de retour au Pays romand, fidèles à leurs racines: Alain Morisod et Sweet People. Avec ce nouveau concert de Noël, ainsi que leur récent album intitulé «toujours là», on comprend mieux pourquoi chez eux simplicité rime avec authenticité. Cela fait vingt ans qu'Alain Morisod et Sweet People sillonnent la Romandie et, à chaque fois, ils font «église comble». Lundi 13 décembre, Alain Morisod et Sweet People se produiront à l'église St-Martin de Leytron à 20 h. 30.



Alain Morisod et Sweet People se produiront ce lundi 13 décembre à Leytron.

ST-PIERRE-DE-CLAGES

En décembre

Session et veillées

La communauté du Verbe de Vie, à St-Pierre-de-Clages, propose à chacun, samedi 11 décembre de 9 h. 30 à 21 h. 30 et dimanche 12 décembre de 9 h. 30 à 17 heures, une session spirituelle qui sera animée par le père dominicain Jean-Michel Poffet, professeur à l'Université de Fribourg. Mardi 14 et mercredi 15 décembre, deux veillées spirituelles sont prévues, qui seront conduites par le père Jacques Marin. Renseignements auprès de la communauté Verbe de Vie à St-Pierre-de-Clages au (027) 86 75 56. (ID)

SION

Conseil général

Séance publique

Le Conseil général de Sion est convoqué mardi soir à 19 h. 45 à la salle du Grand Conseil. La séance est publique. Le Législatif de la capitale aura notamment à examiner le budget 1994 de la Municipalité, un message du Conseil municipal relatif au règlement communal sur la perception d'un impôt de culte, le développement de la motion demandant l'élaboration d'un règlement d'organisation communale et le rapport d'activité de la commission d'information. Il est rappelé que cette séance est ouverte à toute personne intéressée.

FULLY

Budget 1994

Sous le signe de l'austérité

M. Pierre Ançay, président de Fully, présentait ce jeudi à la presse le budget 1994. Donnant suite aux vœux de la Commission de gestion du Conseil général, l'administration a présenté un budget équilibré. Ce budget obéit à quelques principes: compression des dépenses de fonctionnement, augmentation des recettes là où c'est possible, limitation des investissements sauf pour le Collège de Saxé. Exercice difficile, reconnaissait le président, ceci d'autant plus que le poste des dépenses a dû être augmenté de la part de la commune au traitement du personnel enseignant, + Fr. 145 000.—; participation au Foyer de Sœur Louise

Bron, Fr. 150 000.—; perte sur débiteur/impôts, Fr. 410 000.—; diminution des recettes fiscales, Fr. 300 000.—. Les dépenses liées, elles, progressent partout: prévoyance sociale, santé, enseignement. Cela a amené l'administration à faire des coupes dans les frais de fonctionnement. Pour maintenir l'équilibre budgétaire, le Conseil communal proposera au Législatif de porter le coefficient d'impôt de 1,2 à 1,3. Notons cependant qu'outre le Collège de Saxé, la commune consentira en 1994 à des investissements pour Fr. 660 000.—, berges du Rhône et paravalanches. (ry)